

Image not found or type unknown



Droit de reprise d'un crédit

Par **cannier**, le **13/01/2009** à **23:32**

Je suis mariée depuis un an à une personne divorcée. Celle-ci avait contracté, avant de divorcer, un crédit pour leur domicile à leurs deux noms.

Maintenant je voudrais investir en rachetant une partie du crédit mais rien n'est à mon nom aussi bien les actes de propriété que le crédit.

Je voudrais connaître la marche à suivre pour être propriétaire à part entière.